

**PROJET
PEDAGOGIQUE
ACCUEIL
JEUNES
BLANZAC
2025 / 2026**



6 ROUTE DE MONTMOREAU BLANZAC PORCHERESSE
16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

I. Contexte

- A. Le territoire
- B. Analyse du territoire
- C. Convention territoriale globale (CTG)
- D. Le projet éducatif de territoire (PEdT)
- E. L'ATLEB
- F. Le projet éducatif de l'ATLEB
- G. Le projet pédagogique
- H. Les partenaires

II. Diagnostic

- A. La situation géographique
- B. Le foyer SEBOA
- C. Public
- D. Passerelles
- E. Accueil des publics aux besoins particuliers
- F. Moyens pédagogiques
- G. La place de l'adolescent
- H. Situation de handicap
- I. L'équipe pédagogique
- J. Bénévolat
- K. Formation continue

III. Projet d'animation

- A. Les vendredis / samedis
- B. Les vacances actives
- C. Collaborations
- D. Les séjours
- E. Les soirées sur Discord
- F. Implication et participation des adolescent et leurs familles
- G. Communication
- H. Analyse des pratiques
- I. Évaluation

I. Contexte

A. Le territoire

Coteaux-du-Blanzacais est une commune nouvelle française créée le 1^{er} janvier 2017. Située dans le département de la Charente, en région Nouvelle-Aquitaine, elle résulte de la fusion des anciennes communes de Blanzac-Porcheresse, Cressac-Saint-Genis et Saint-Léger, désormais constituées en communes déléguées.

La commune du Coteaux de Blanzacais se situe dans le nord du Pays Sud-Charente, ce qui lui confère un rôle de transition entre le Pays Sud-Charente et la communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

Ancien chef-lieu de canton, Coteaux-du-Blanzacais, plus souvent appelé Blanzac, compte 985 habitants en 2021. Avec une superficie de 10,84 km², la commune présente une densité de population de 87,91 habitants par km².

Le maire actuel est Jean-Philippe Sallée et le code postal de la commune est 16250.

B. Analyse du territoire

Démographie de Blanzac en 2024

Selon la source Ville Data, Blanzac compterait 953 habitants en 2024. Ce chiffre est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Blanzac-Porcheresse sur la période 2015-2021, estimé à -1,10 % par an. Toutefois, la population légale officielle au 1^{er} janvier 2024 reste de 985 habitants, les dernières données officielles datent de 2021.

La population de Blanzac est donc en déclin. Ce phénomène s'accompagne d'un vieillissement démographique notable : les retraités représentent plus de 26 % de la population totale, et l'indice de vieillissement atteint 122 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans.

Répartition des ménages à Blanzac

La commune compte 480 ménages, répartis comme suit :

- 185 ménages composés d'une seule personne.
- 175 ménages de deux personnes.
- 70 ménages de trois personnes.
- 35 ménages de quatre personnes.
- 10 ménages de cinq personnes.
- 5 ménages de six personnes ou plus.

Profil socio-professionnel de la population active

Parmi les habitants en âge de travailler, la répartition des catégories socio-professionnelles est la suivante :

- Agriculteurs exploitants : 10 personnes.
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise : 25 personnes.
- Cadres et professions intellectuelles supérieures : 30 personnes.
- Professions intermédiaires : 80 personnes.
- Employés : 175 personnes.
- Ouvriers : 135 personnes.
- Retraités : 281 personnes.
- Sans activité professionnelle (dont bénéficiaires du RSA) : 90 personnes.

Familles avec enfants

Blanzac compte 140 familles avec enfants, réparties comme suit :

- 65 familles avec un seul enfant.
- 70 familles avec deux enfants.
- 5 familles avec trois enfants ou plus.

Evolution du nombre de jeunes :

Les derniers résultats démographiques nous montrent une diminution de la population en âge d'aller à l'école primaire. Cela peut s'expliquer par la diminution de la population locale qui déserte la zone rurale pour la zone urbaine.

Les écoles :

Nous constatons que 100% des jeunes âgés de 6 à 14 ans sont scolarisés mais pas les 15 à 17 ans : 96,4%. Des ramassages scolaires ont été mis en place dès la maternelle. Ils sont assurés par les bus CITRAM. La commune est munie de :

- École maternelle.
- École primaire.
- Collège.

Loisirs et associations :

L'ATLEB propose à la population des activités sportives, culturelles et sociales, et lutte contre l'isolement des personnes. L'activité sportive est à l'honneur avec des associations comme le football, le tennis, la danse ou encore la pétanque. Différents accueils collectifs de mineurs sont présents dans la commune : une crèche (Câlin Malin), un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) pour les tout-petits, un accueil de loisirs (ATLEB) pour les 3 à 12 ans, ainsi qu'un local jeune (SEBOA, Site Évasion Blanzacais Ouvert aux Ados) pour les 14 à 17 ans. La commune dispose également d'un gymnase, d'un terrain de football et d'une salle des associations. La ville est donc diversifiée grâce aux associations. Cependant, il existe très peu d'événements et de manifestations culturelles et sportives.

Le patrimoine :

Patrimoine historique aux alentours de la commune :

- La chapelle des Templiers du XII^e siècle, avec ses fresques retraçant les guerres entre Croisés et Sarrasins, en fait un monument classé.
- Le musée Alfred de Vigny, situé dans le Maine-Giraud (Champagne-Vigny), ancienne demeure du poète romantique.
- Les anciens lavoirs.
- Les églises romanes du XII^e siècle, dont certaines sont classées.
- Un vestige d'un ancien château, dont il reste la haute tour surplombant les hauteurs du bourg.
- Les villages construits en haut de colline ou sur les flancs de coteaux, ramassés sur eux-mêmes, avec de somptueuses et anciennes demeures en pierre. Certaines gagneraient à être restaurées.

C. Convention territoriale globale (CTG)

Selon la CAF, la CTG « n'est pas un dispositif financier, mais une démarche visant à construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, s'inspire des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant ».

Cette convention permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées en direction des habitants du territoire. L'objectif de la CTG est de développer les services destinés aux allocataires, en s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les partenaires. Elle facilite la définition des priorités et des moyens dans le cadre d'un plan d'action bien défini. Ce dispositif se présente sous la forme d'une convention de partenariat, concrétisée par la signature d'un accord entre la CAF et la communauté de communes, qui met en avant l'utilisation des ressources territoriales.

L'ambition partagée par les différents acteurs signataires de la CTG 2024/2028, dont fait partie la commune du Blanzacais, s'articule autour de quatre missions essentielles :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir la jeunesse.
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle.
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

D. Le projet éducatif de territoire (PEdT)

Le projet éducatif de territoire est défini par l'article D. 521-12 du Code de l'éducation comme un document qui « formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ».

Ce document découle d'une initiative de la collectivité territoriale compétente et repose sur une démarche partenariale incluant les acteurs scolaires et périscolaires, les services de l'État concernés ainsi que l'ensemble des intervenants éducatifs locaux.

Son objectif principal est de favoriser la création d'une offre nouvelle d'activités périscolaires et extrascolaires ou d'optimiser la cohérence des activités déjà existantes, dans l'intérêt de l'enfant.

Les objectifs définis par le président de la Communauté de Communes des 4B et ses partenaires sont les suivants :

- Reconstruire le projet et établir une méthodologie claire.
- Créer une dynamique commune et fédératrice.
- Assurer la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant.
- Garantir l'accueil et l'accessibilité à tous les publics.
- Mettre en valeur la richesse du territoire.
- Développer des activités éducatives de qualité.
- Étendre le projet éducatif au secteur jeunesse.

E. L'ATLEB

Présentation de l'ATLEB

Fondée en février 1995 à l'initiative d'un groupe d'enseignants, l'ATLEB est reconnue comme association d'intérêt général régie par la loi de 1901. Elle s'est rapidement imposée comme un acteur incontournable de la vie locale, particulièrement sur le territoire du Pays Sud Charente et au sein de la Communauté de Communes des 4B Sud-Charente.

En tant que structure de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'ATLEB s'intègre pleinement dans son environnement en valorisant les ressources locales pour développer ses activités. Elle occupe une place centrale dans l'animation de son territoire, en mobilisant ses adhérents, bénévoles et partenaires autour de projets citoyens et solidaires.

Forte de 30 années d'engagement sur le territoire blanzacais, l'association contribue à travers ses services à promouvoir la citoyenneté, le développement durable et l'intégration de tous dans la collectivité. Elle répond aux besoins identifiés dans les domaines des services de proximité, de gardes, des loisirs culturels et sportifs, et bien plus encore.

Champs d'action de l'ATLEB

L'association intervient sur plusieurs axes majeurs :

- Enfance / Jeunesse : ALSH, CLAS, Foyer SEBOA, Surveillance cantine, Mini-séjour.
- Ludothèque : Jeux sur place, Locations, Animation dans et hors les murs.
- Sport santé : Baby Mouv, AT'OUSports Enfants, Gym Séniors.
- Épicerie solidaire : Distribution, Accompagnement familles, Animation Solidaire.
- Boutique solidaire : Braderies, Ventes, Ventes promotionnelles, Brocantes.
- Mobilité - numérique : Location véhicules, Accès et Formation aux outils numériques.
- Tiers-lieux : Espaces collaboratifs pour travailler, échanger et innover.

F. Le projet éducatif de l'ATLEB

L'association porte un projet éducatif nourri par une observation constante de la société et du monde environnant. Ce projet définit globalement ses aspirations et les valeurs qu'elle souhaite défendre. Il constitue le socle de ses grandes orientations.

Il vise à répondre aux besoins de tous en matière de services de proximité, de loisirs sportifs et culturels, tout en favorisant l'intégration au sein de la collectivité. Il a pour objectif de permettre à chacun de devenir un citoyen actif et responsable en :

- Favorisant la connaissance et le respect de l'autre.
- Permettant à chacun de connaître ses droits et ses devoirs.

- Garantissant un environnement de sécurité affective et matérielle, tout en encourageant la prise de parole et d'expression.
- Respectant le rythme de vie de chacun et en favorisant l'apprentissage des règles d'hygiène et de santé.
- Luttant contre l'isolement et offrant la possibilité de découvrir de nouveaux horizons dans un cadre différent du milieu familial.
- Développant l'autonomie et l'élaboration de projets.
- Contribuant au développement harmonieux de chaque individu.
- Encourageant le développement de la curiosité.
- Élargissant les horizons culturels.

G. Le projet pédagogique

Notre structure met l'accent sur l'accompagnement du jeune vers l'évolution et l'apprentissage de son autonomie, en tenant compte de ses besoins selon son âge et son stade de développement personnel. Nous offrons à chacun la possibilité de découvrir son « moi intérieur ». Cet accompagnement s'inscrit dans les valeurs de la structure, visant à promouvoir le « bien-vivre ensemble ». Le projet pédagogique s'adresse à toutes les personnes désireuses de créer un lien social.

Pour l'adolescent :

- Passer des moments agréables dans un cadre accueillant et sécurisant, propice à son développement.
- Favoriser l'échange, le partage et l'entraide.
- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative, en permettant à chaque enfant de trouver sa place.
- Proposer des activités ludiques, physiques, culturelles et manuelles.
- Permettre à l'adolescent de devenir acteur de ses loisirs et de choisir ses activités.
- Stimuler et enrichir l'imagination et la créativité.
- Prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque adolescent.
- Favoriser un rythme de vie quotidien offrant des repères dans le temps et l'espace.
- Initier l'utilisation de nouvelles techniques et matériaux à travers des activités manuelles, sportives et culturelles.
- Promouvoir le respect d'autrui, en acceptant les différences et en encourageant le respect mutuel.
- Faire de l'accueil de loisirs un lieu de compréhension et d'écoute, favorisant le sens civique.

Pour les familles :

- Accueillir les familles et les impliquer activement dans la vie du foyer SEBOA.
- Prendre en compte les besoins des familles.
- Respecter la confidentialité des informations personnelles fournies.
- Informer les parents sur le fonctionnement du foyer SEBOA.

Plus généralement :

- Mettre en place des projets communs avec les structures locales.
- Organiser des temps d'échange entre l'équipe pour préparer les activités en adéquation avec les projets éducatifs et pédagogiques.
- Valoriser les connaissances et les compétences de chacun.
- Personnaliser les échanges avec les jeunes et les familles.
- Respecter les locaux et le matériel mis à disposition.

H. Les partenaires

La Communauté de Communes des 4B Sud Charente est le principal financeur du projet, grâce à une convention de partenariat. Elle délègue la gestion de la compétence enfance / jeunesse aux associations du territoire, dont l'ATLEB. La CDC 4B fixe les

grandes lignes directrices en matière de qualité d'accueil et assure le financement nécessaire au maintien de ce service. En tant que gestionnaire de cette mission, l'ATLEB, gère un secteur jeune sur le territoire des 4B.

La CAF est également un partenaire majeur, apportant un soutien financier pour l'accueil et ayant un droit de regard sur le projet pédagogique, le règlement intérieur. Elle propose également une "aide financière à l'investissement" pour des frais d'aménagement et d'achat de matériel, en plus de l'attribution d'une aide au fonctionnement.

La SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Éducation Populaire et au Sport) fixe un cadre législatif et réglementaire à respecter pour les accueils collectifs de mineurs.

Les familles sont nos premiers partenaires éducatifs. En effet, l'environnement familial est essentiel dans la construction de l'adolescent. Il est donc crucial d'accorder une place importante aux parents dans nos accueils.

Nous collaborons également avec les partenaires suivants :

- Le Centre socio-culturel de Barbezieux.
- L'Espace numérique Sud Charente.

II. Diagnostic

A. La situation géographique

Le foyer SEBOA est situé dans les locaux du foyer socio-éducatif du collège Alfred de Vigny, dans la commune des Coteaux du Blanzacais. Ces locaux, qui appartiennent au département, ont la particularité d'accueillir à la fois les élèves du collège et un accueil collectif de mineurs, à la fois périscolaire et extrascolaire. L'établissement reçoit des adolescents et des préadolescents de la Communauté de communes des 4B, ainsi que des jeunes venant de l'extérieur de cette communauté.

B. Le foyer SEBOA

L'accueil jeunes, communément dénommé SEBOA (Site Évasion Blanzacaise Ouvert aux Ados), est destiné à l'accueil de jeunes âgés de 14 à 17 ans. C'est avant tout un lieu de socialisation, dont l'enjeu principal est de proposer des animations éducatives à destination des adolescents. Il s'agit d'un espace convivial, où les jeunes peuvent venir discuter, mais aussi participer à des activités variées.

Le SEBOA offre également la possibilité aux jeunes de s'impliquer dans la construction de projets, leur permettant ainsi de réaliser des loisirs qui leur étaient jusqu'alors inaccessibles. Son fonctionnement repose à la fois sur un accueil régulier et sur la mise en place de projets de loisirs éducatifs. Ce lieu se veut un repère pour les jeunes, un espace de sociabilisation et d'engagement. Le rôle de l'équipe pédagogique est de veiller à l'épanouissement de chacun, en étant à l'écoute des attentes des jeunes, tout en assurant le respect du cadre et des règles de la structure.

Le SEBOA se veut être un espace d'expression, de rencontres, ouvert sur l'extérieur, favorisant ainsi la mixité sociale.

Plusieurs types d'accueil sont proposés :

- L'accueil en libre accès : Favorise la mixité sociale, les rencontres, le dialogue et la détente, tout en permettant l'émergence de projets. Il s'agit d'un temps d'animation libre, où les jeunes peuvent pratiquer des activités spontanées.
- L'accueil avec animations : Organisé autour d'activités définies à l'avance (sorties, sports, culture, arts, projets jeunes...), il s'agit d'un temps encadré par un ou plusieurs animateurs ou intervenants extérieurs, selon un programme établi.

C. Public

Le projet s'adresse en priorité aux jeunes âgés de 14 à 17 ans, sans critère de domiciliation. Il concerne également les animateurs, ainsi que toutes les personnes amenées à intervenir auprès des jeunes : intervenants extérieurs, prestataires de services, bénévoles, etc.

D. Passerelles

Des projets passerelles sont mis en place afin de permettre une intégration progressive des jeunes de plus de 11 ans issus du CLADOS vers le foyer SEBOA. Des rencontres inter-accueils jeunes ainsi que des actions intergénérationnelles sont également organisées. L'animateur socioculturel travaille en étroite collaboration avec les différents responsables de secteurs afin de planifier divers temps forts auxquels tous les publics seront associés et impliqués. Il existe ici un véritable potentiel pour construire ensemble, dans une dynamique collective et inclusive.

E. Accueil des publics aux besoins particuliers

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est un document écrit qui définit les adaptations nécessaires pour intégrer pleinement un adolescent dans un cadre collectif. Ce dispositif s'adresse principalement aux mineurs présentant des troubles de santé, tels que :

- Une pathologie chronique.
- Une allergie.
- Une intolérance alimentaire.
- Une maladie de longue durée.

Le PAI s'applique au temps scolaire ainsi qu'au temps périscolaire (les heures avant et après la classe où un encadrement est proposé aux mineurs scolarisés). Lorsqu'il est spécifiquement conçu pour le périscolaire, il peut être désigné sous le nom de PAIP (Projet d'Accueil Individualisé Périscolaire).

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement, avec l'accord préalable de la famille. Sa mise en place se fait en concertation avec le médecin de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ou avec le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Le document final est signé par l'ensemble des partenaires réunis en amont par le chef d'établissement. Une fois validé, il est communiqué aux membres de la communauté éducative concernés.

F. Moyens pédagogiques

Humains et personnels

L'équipe pédagogique est composée de professionnels qualifiés et engagés, répartis comme suit :

Prénom	Diplômes	Statut
Emeline	CAP AEPE, Licence CSAPE	Directrice de l'association
Corentin	BAFA, BPJEPS APT, DEJEPS	Coordinateur Enfance/Jeunesse
Maxime	BAFA, BPJEPS Loisirs tout public	Animateur Socioculturel - Directeur de l'accueil jeunes
Emmanuelle	BAFA, BAFD (en cours)	Animatrice
Mélanie	BAFA	Animatrice

Matériel pédagogique

Nous disposons d'un matériel pédagogique adapté aux besoins des adolescents :

- Matériel éducatif : jeux et équipements spécifiques.

- Matériel fongible : fournitures couramment utilisées et renouvelées régulièrement.
- Matériel sportif : équipements dédiés aux activités physiques.
- Matériaux de recyclage : une large part de nos activités manuelles repose sur l'utilisation de matières premières recyclées, contribuant à une démarche écologique et créative.

Le foyer SEBOA propose plusieurs espaces dédiés à l'accueil et aux activités des jeunes, accessibles également à leurs familles :

- Espace lecture.
- Espace d'activités manuelles et créatives.
- Espace informatique.
- Espace jeux : billard, baby-foot, etc.
- Espace matériel : rangement du matériel administratif et pédagogique.

Dans la cour du foyer, les jeunes peuvent profiter de :

- Tables de ping-pong.
- Paniers de basket.
- Infrastructures sportives de la commune .

Pour les activités sportives et les jeux collectifs, nous avons la possibilité d'utiliser, à titre gratuit, les installations disponibles sur la commune, en accord avec la municipalité, la CDC 4B ou les associations locales :

- Stade.
- Gymnase.
- Terrain de football.
- Courts de tennis.
- Dojo.
- Terrain de pétanque.
- Médiathèque.
- Salle de cinéma.
- Espace multimédia et ludothèque de l'ATLEB.

De nombreuses sorties sont organisées afin de permettre aux jeunes de découvrir et de s'initier à des activités physiques, sportives et culturelles, notamment dans les communes voisines. L'ATLEB dispose de trois minibus de 9 places, facilitant ainsi les déplacements lors de ces sorties.

G. La place de l'adolescent

L'adolescence est une phase complexe, marquée par des contradictions et une intense quête de personnalité et d'identité. Les jeunes cherchent à se faire reconnaître et à s'affirmer, tant auprès de leurs pairs que des adultes. Ils aspirent à une plus

grande indépendance et à une certaine émancipation vis-à-vis de leurs parents, tout en souhaitant faire les choses à leur manière, selon leur propre rythme. C'est également une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations, où les adolescents testent les limites imposées et remettent parfois en question les interdits. Cela les conduit souvent à une confrontation avec l'autorité adulte. Cependant, malgré leur volonté d'autonomie, ils ont profondément besoin d'un cadre structurant, composé de repères et de limites, essentiels à leur développement.

Le temps que les adolescents passent en dehors des heures scolaires est crucial pour leur développement personnel, leur réussite et leur épanouissement.

Le foyer SEBOA, porté par l'ATLEB, s'engage à accompagner les jeunes dans cette phase de transition, en leur permettant de devenir progressivement des citoyens responsables, tout en leur témoignant confiance et considération. Cette confiance n'a pas vocation à les déresponsabiliser, mais à leur montrer qu'ils sont pris au sérieux.

Au sein de notre structure, l'adolescent est reconnu comme une personne à part entière, disposant du droit à la parole et à la prise de décision. Il est acteur de son environnement. Les jeunes participent activement à :

- L'organisation et au fonctionnement des temps d'accueil.
- La définition des thèmes de projets.
- La mise en œuvre des activités.

Cette approche participative favorise :

- Le développement de la confiance en soi.
- Le renforcement des compétences.
- L'accroissement de l'estime de soi.

Pour accompagner cette démarche, le SEBOA propose un cadre de vie et des activités variées, favorisant un lien actif avec la nature, la créativité et la coopération :

- Activités sportives en plein air.
- Activités artistiques.
- Activités manuelles.

Toutes les activités sont construites collectivement, à partir des envies et idées des adolescents, en privilégiant une logique de coopération plutôt que de compétition. Des temps d'échange sont régulièrement organisés afin que chacun puisse :

- S'exprimer librement.
- Partager ses difficultés.
- Apprendre à gérer les conflits de manière constructive.

H. Situation de handicap

Conformément à l'article 23 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989 :

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." L'accueil jeunes s'engage à favoriser l'accès des mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap, en leur garantissant une intégration digne durant les temps périscolaires et extrascolaires.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les mineurs d'apprendre la solidarité, de respecter la diversité et d'apprécier les différences.

L'accueil de mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé nécessite une préparation et une collaboration entre toutes les parties éducatives de leur entourage.

Dans cette optique inclusive, l'adolescent porteur de handicap est intégré pleinement au groupe, sans distinction, afin que la diversité devienne une norme. L'équipe d'animation veille à ce que chaque jeune en situation de handicap bénéficie de :

- ● Un accueil ritualisé, rassurant et structurant.
- ● Un accompagnement dans la gestion des angoisses, avec le soutien et la bienveillance des autres adolescents.

La communication est également adaptée, en privilégiant des consignes orales claires, courtes et simples, tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque mineur.

I. L'équipe pédagogique

Le/la directeur.trice - Son rôle

Le directeur ou la directrice élabore un projet pédagogique en associant et prenant en compte l'ensemble des publics concernés (enfants, animateurs, parents, etc.). Il ou elle est responsable de la qualité des projets d'animation et des activités proposées aux adolescents, en veillant à leur bien-être et à leur sécurité tout au long du séjour. Le directeur ou la directrice anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices, en favorisant l'expression de chacun et en instaurant un climat de confiance au sein de l'équipe. Il ou elle permet à chacun de trouver sa place et de participer activement aux discussions et décisions. Il ou elle organise et gère l'accueil collectif de mineurs, en veillant à respecter les valeurs et le projet éducatif de l'organisateur. En outre, le directeur ou la directrice veille à maintenir de bonnes relations entre tous les acteurs, organise l'information et la communication, et sollicite des partenariats, en s'appuyant notamment sur les ressources éducatives du territoire.

Assumer la fonction de directeur ou directrice, c'est agir en faveur de l'adolescence par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant, offrant l'opportunité de partager ses savoirs et ses passions, tout en développant des compétences utiles tout au long de son parcours personnel, social et professionnel. Les missions sont :

- Le directeur ou la directrice, en concertation avec l'équipe d'animation, élabore un projet pédagogique qui précise les conditions de mise en œuvre des éléments suivants :
- La nature des activités proposées
- Les conditions de mise en œuvre des activités physiques, le cas échéant.
- La répartition des temps d'activités et de repos.
- Les modalités de participation des mineurs.
- Les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap, le cas échéant.
- Les modalités de fonctionnement de l'équipe.
- Les modalités d'évaluation de l'accueil.
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Le directeur ou la directrice a autorité sur l'ensemble du personnel, coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est aussi un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires. Il ou elle coordonne les interventions à destination des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, comités d'entreprises, municipalités, familles, etc.). Enfin, il ou elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

L'animateur-trice - Son rôle

L'animateur-riche est un agent de relation, dont l'écoute attentive et la disponibilité sont essentielles. Il ou elle prend en compte les spécificités de chaque mineur, ainsi que des adultes présents. L'animateur-riche établit des repères et des règles claires, instaurant un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité. Les missions sont :

- Garantir la sécurité et le bien-être des jeunes.
- Assurer la gestion administrative et financière.
- Préparer les déclarations des effectifs auprès de la CAF.

- Garantir la démarche d'évaluation.
 - Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés.
 - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur et dans le respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs.
-
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et l'équipe d'encadrement. L'animateur encadre un groupe de jeunes pendant leur temps de loisirs et anime des activités adaptées à leurs attentes. Il doit veiller à respecter les consignes de sécurité relatives aux personnes, au matériel et aux locaux. Responsable des jeunes qui lui sont confiés, l'animateur doit répondre à leurs besoins fondamentaux, tout en assurant leur sécurité, ainsi que leur bien-être affectif et physique. Il est un repère essentiel pour les jeunes au sein de la structure, un référent auquel les adolescents s'identifient.

Ainsi, l'animateur doit s'adapter aux différentes personnalités et remplir les missions suivantes :

- Connaître et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'accueil jeunes.
- S'informer sur le projet éducatif, la réglementation et les ressources pédagogiques disponibles.
- Comprendre les intérêts et les besoins des jeunes, en tenant compte de leur rythme et de leurs étapes de développement.
- Adapter les activités en fonction des capacités des jeunes.
- Préparer en amont chaque activité, en se documentant et en planifiant pour garantir le bon déroulement.
- Être à l'écoute et jouer un rôle moteur au sein du groupe, en étant disponible et présent.
- Être organisé, pour gérer les inscriptions, les présences et la logistique des activités.
- Élaborer les plannings et effectuer les réservations nécessaires auprès des services compétents.
- Communiquer avec les parents et les partenaires.
- Entretenir des rapports respectueux avec les jeunes sans toutefois devenir "le bon copain".
- Appliquer et respecter les règles établies au sein de l'accueil jeunes, et être exemplaire (ponctualité, utilisation du portable hors des activités, langage approprié).
- Évaluer et analyser les temps d'animation et les projets, pour améliorer continuellement ses interventions.

J. Bénévolat

Certains adolescents, après avoir fréquenté régulièrement l'accueil jeunes, choisissent de s'investir bénévolement au sein de la structure. Cette démarche volontaire, à la fois personnelle et citoyenne, est encouragée et accompagnée grâce à la mise en place d'un dispositif de tutorat éducatif. Ce tutorat permet aux jeunes de :

- S'impliquer progressivement dans la vie de l'accueil.
- Participer à la préparation et à l'animation des activités.
- Apporter un soutien logistique lors des temps forts.
- Jouer un rôle de relais auprès des autres jeunes.

Ils sont accompagnés par l'équipe d'animation, qui les soutient dans la prise de responsabilités, leur apporte des repères et valorise leurs compétences. Ce cadre bienveillant et structurant favorise le développement de compétences personnelles et sociales telles que :

- L'autonomie.
- Le sens des responsabilités.
- La communication.
- Le travail en équipe.

Il constitue également un tremplin vers des projets plus structurants :

- Engagement associatif.
- Formations dans le domaine de l'animation.
- Parcours d'insertion professionnelle.

En s'impliquant de manière active et positive, ces jeunes bénévoles deviennent de véritables acteurs du projet éducatif, tout en renforçant les liens intergénérationnels et le sentiment d'appartenance à la structure.

K. Formation continue

Dans une dynamique d'amélioration continue de l'accompagnement, l'équipe d'animation s'investit activement dans le développement de ses compétences psycho-sociales. Cet axe de formation vise à renforcer la capacité des animateurs à instaurer un cadre bienveillant, inclusif et sécurisant, propice à l'épanouissement de chaque adolescent. Cette démarche se traduit concrètement par plusieurs actions :

- Sensibilisation à l'accueil du public en situation de handicap : L'objectif est de mieux comprendre les besoins spécifiques des jeunes en situation de handicap, d'adapter les pratiques éducatives et de favoriser une inclusion réelle et durable dans toutes les activités proposées.
- Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale – module jeunes (PSSM Jeunes) : Un animateur est actuellement formé pour pouvoir repérer plus rapidement les signes de mal-être psychique, adopter les bons réflexes et orienter efficacement les jeunes vers les ressources appropriées.

Ces compétences viennent renforcer la posture éducative de l'équipe d'animation et lui permettent d'intervenir de manière plus fine, réactive et adaptée face aux enjeux sociaux, émotionnels et psychologiques auxquels sont confrontés les adolescents.

III. Projet d'animation

Les actions proposées visent à répondre aux attentes et besoins des jeunes en matière de découverte, de responsabilisation, d'autonomie et de vie en collectivité. Elles sont conçues pour favoriser leur participation active, afin de les rendre acteurs de leurs loisirs et de leur parcours éducatif. Progressivement, le programme d'activités est élaboré en tenant compte des propositions faites par les jeunes, en particulier durant les périodes de vacances scolaires. Au cours des activités, les jeunes sont également encouragés à réfléchir à l'organisation de leur temps libre (soirées, stages, séjours...) et à s'impliquer activement dans cette organisation, notamment via des groupes de travail. Chacun est libre de s'investir selon ses envies, dans les projets ou animations qui suscitent son intérêt.

L'ATLEB est un lieu riche en initiatives et en diversité. Il est essentiel de ne pas fonctionner de manière isolée. Le travail en transversalité, fondé sur le croisement des publics à travers des activités communes, permet de :

- Favoriser les rencontres.
- Valoriser les compétences de chacun.
- Encourager la mixité entre les différents groupes accueillis.

Cette approche renforce la cohésion, stimule l'ouverture d'esprit et contribue à l'inclusion de tous dans une dynamique collective.

A. Les vendredis / samedis

En dehors des vacances scolaires, le foyer jeunesse poursuit sa mission d'accompagnement des adolescents à travers des temps d'ouverture réguliers, principalement les vendredis et samedis. Ces temps visent à maintenir un lien fort avec les jeunes, à répondre à leurs besoins, et à les impliquer activement dans la vie du secteur jeunesse. Ils permettent :

- La continuité des projets initiés.
- L'organisation de temps conviviaux et fédérateurs.
- L'émergence d'initiatives individuelles et collectives.

Deux temps forts hebdomadaires, deux approches complémentaires

- Les vendredis sont pensés comme des soirées de retrouvailles, propices à la fidélisation des jeunes déjà engagés. Ils offrent un cadre chaleureux et stable pour le lancement ou le suivi de projets.
- Les samedis, quant à eux, ont pour vocation d'attirer de nouveaux jeunes à travers des propositions variées, ludiques et attractives. Ce temps permet d'élargir le public accueilli tout en maintenant un lien de proximité.

Le foyer devient ainsi un espace ressource à la fois :

- Lieu de détente.
- Espace de socialisation.
- Cadre de co-construction de projets.

Adapté aux rythmes et aspirations des adolescents, il offre un environnement souple et engageant.

Objectifs poursuivis :

- Projets à court/moyen terme :
Concevoir des projets en réponse aux demandes spécifiques des jeunes, souvent en lien avec l'actualité culturelle, les événements locaux ou les temps forts du territoire. Cela peut inclure :
 - Organisation de séjours
 - Tournois sportifs ou ludiques
 - Passerelles avec l'ALSH ou d'autres structures
- Dynamiser le local :
Réagir rapidement aux sollicitations des jeunes afin de renouveler les propositions, de stimuler la participation, et de montrer que le service reste à l'écoute.

Méthodologie d'intervention :

- Réactivité :
L'animateur adopte une posture flexible, en phase avec les besoins exprimés par les jeunes et leur évolution.
- Fidélisation & attraction :
 - Vendredis : temps de fidélisation autour de soirées conviviales et de lancement de projets
 - Samedis : ouverture à un public nouveau grâce à des sorties ou animations ponctuelles et attractives
- Temps projets :
Mise en place de sessions dédiées à la co-construction de projets selon les envies des jeunes, en particulier le vendredi.
- Horaires d'ouverture :
Adaptés aux rythmes des adolescents, notamment en tenant compte de leur besoin de repos et d'autres engagements en matinée.

B. Les vacances actives

Les origines des vacances actives remontent à avant 1998. Les actions « Été Actif », organisées uniquement durant la période estivale, rencontraient un vif succès. Pour prolonger cette dynamique et répondre aux attentes croissantes des familles, l'association a lancé en 2000 les « Vacances Actives ». Ce dispositif reprend le même principe de découverte d'activités physiques, ludiques et culturelles, mais s'étend désormais à toutes les petites vacances scolaires. Avec le temps, l'effervescence de l'association et la forte demande des habitants ont permis de développer de nouveaux services tout au long de l'année. Les Vacances Actives sont consacrées à différents projets portés par les jeunes, dont un axe fort développé sur l'année : faire du développement durable l'ADN de notre territoire. Cette démarche se concrétise à travers une série d'actions écoresponsables auxquelles les adolescents participent activement. Parmi ces initiatives figurent la mise en place d'un marché festif, des ateliers de sensibilisation et des temps de prise de conscience sur les enjeux environnementaux. En lien avec le tiers-lieu de l'ATLEB, les jeunes prennent également part à des ateliers de recyclage et de réemploi, favorisant une approche concrète et collective du développement durable. Des interventions en partenariat avec Calitom permettent d'approfondir les thématiques liées à la gestion des déchets, au tri et à l'impact environnemental. Ces temps réguliers, à la fois conviviaux et éducatifs, créent une dynamique locale forte, en plaçant les jeunes au cœur d'un projet porteur de sens et d'avenir pour leur territoire.

Objectifs :

- Sortir du quotidien : Proposer des activités permettant aux adolescents de s'éloigner de leur routine habituelle et de découvrir de nouveaux environnements.
- Ouverture sur l'extérieur : Encourager les jeunes à s'ouvrir à leur environnement et au monde qui les entoure.

Programmation :

- Activités suggérées par les jeunes : Intégrer les activités proposées ou demandées lors des temps de concertation précédents, afin de montrer que leurs avis sont pris en compte.
- Accueillir les nouveaux jeunes :
 - Intégration : Faciliter l'intégration et l'inclusion des nouveaux dans le groupe existant.
 - Éviter les noyaux fermés : Veiller à limiter la formation de groupes exclusifs pouvant nuire à l'intégration des nouveaux.
 - Impliquer dans des projets collectifs : Faire participer les nouveaux dès leur arrivée à des projets collectifs.
- Autonomisation et responsabilisation : Encourager les jeunes à prendre des responsabilités et à participer activement à l'aménagement du local.
- Favoriser la citoyenneté : Développer le respect, la tolérance et l'engagement citoyen parmi les jeunes.
- Expression et inclusion : Permettre à chaque jeune de s'exprimer et de proposer des idées, indépendamment de son origine socioculturelle.
- Projets initiés par les jeunes : Prévoir des temps spécifiques dédiés à l'organisation de projets portés par les jeunes eux-mêmes.

Note : Cette liste d'objectifs et d'actions n'est pas exhaustive, afin de laisser place à l'initiative des nouveaux venus et aux projets qu'ils souhaitent développer.

Pour l'accueil des adolescents, le choix des activités repose principalement sur leur engagement. Cette mobilisation nécessite toutefois un apprentissage progressif. Il est important que les adolescents expriment leurs envies et attentes, participent à certaines tâches organisationnelles et s'impliquent véritablement dans la mise en œuvre des projets. L'objectif est de les encourager à devenir des acteurs actifs plutôt que des consommateurs passifs. L'animateur sollicite les jeunes et reste attentif à leurs demandes afin de proposer un programme qui, dans la mesure du possible, corresponde à leurs envies. Les adolescents sont également invités à suggérer des animations spécifiques, des sorties ou des séjours courts. Cette approche favorise une participation dynamique et un engagement personnel. Les activités proposées sont variées, incluant des pratiques sportives, artistiques, culturelles et ludiques. La nature des activités déterminera la taille des groupes ainsi que la mise en place de règles de conduite spécifiques.

C. Collaboration

Dans cette dynamique, une collaboration étroite s'est développée entre le foyer SEBOA et l'accueil jeunes du Centre socioculturel (CSC) de Barbezieux. Cette coopération se traduit par l'organisation régulière de rencontres inter-centres, de soirées communes (tant au foyer SEBOA qu'au CSC), de sorties partagées et de projets conjoints. Ces temps communs permettent aux jeunes de s'ouvrir à d'autres environnements, de rencontrer leurs pairs dans un cadre convivial et encadré, et de renforcer leur capacité à travailler en groupe. Ce partenariat enrichit les pratiques pédagogiques des deux structures et favorise une cohésion territoriale bénéfique à tous.

Une collaboration forte avec l'ENSC (Espace Numérique Sud Charente) vient renforcer la richesse des animations proposées au foyer, notamment lors des vacances scolaires, des soirées ou d'événements spéciaux. Cette coopération permet la mise en place d'ateliers numériques, créatifs et ludiques, adaptés aux centres d'intérêt des adolescents. Qu'il s'agisse d'activités autour du multimédia, de l'image, du montage vidéo ou de la programmation, les jeunes bénéficient d'un accompagnement professionnel stimulant et valorisant. L'ENSC intervient également pour proposer des ateliers de prévention numérique, abordant des thématiques essentielles telles que les usages des réseaux sociaux, la gestion de l'identité numérique, le cyber

harcèlement ou encore le temps d'écran. Des actions de sensibilisation à la parentalité numérique sont aussi organisées, permettant aux familles de mieux comprendre les enjeux liés aux outils numériques dans la vie quotidienne des jeunes. Ces interventions, menées en co animation avec les équipes éducatives, favorisent un échange de savoirs, renforcent les liens avec les familles et contribuent à un usage plus réfléchi et responsable du numérique.

Organisation de l'activité :

L'organisation d'une activité se décompose en plusieurs étapes clés :

1. Vérifier la viabilité de l'animation : S'assurer que l'activité est réalisable et qu'elle répond aux besoins et attentes des participants.
2. Préparer le matériel nécessaire : Vérifier que le matériel est complet et en quantité suffisante.
3. Rédiger une fiche récapitulative : Inclure les règles, objectifs et toute autre information pertinente.
4. Aménager l'espace : Adapter l'environnement pour accueillir l'activité, si nécessaire.
5. Adapter les modes d'intervention : Choisir le mode d'intervention approprié en fonction de la situation.
6. Animer l'activité : Conduire l'activité en suivant le plan établi et en restant attentif aux besoins des participants.
7. Ranger le matériel : Nettoyer et ranger le matériel après l'activité.
8. Établir un bilan rapide : Faire un retour sur l'activité, idéalement en impliquant les jeunes pour recueillir leurs impressions et suggestions.

Modes d'intervention :

Tous les modes d'intervention doivent être utilisés pour permettre aux jeunes de vivre pleinement les activités :

- Faire faire : L'animateur définit le but de l'activité, fixe les règles et organise le déroulement.
- Faire avec : L'animateur intervient de manière technique ou relationnelle, en expliquant ou en justifiant sa présence.
- Laisser faire : Les jeunes prennent en charge l'animation de l'activité de manière spontanée. L'animateur reste vigilant mais n'intervient pas dans le déroulement.
- Donner à faire : L'animateur ajuste l'environnement sans modifier le contenu de l'activité, facilite le déroulement et aide à résoudre les difficultés.

Plan B :

L'animateur doit toujours prévoir un « plan B » afin de faire face à d'éventuelles annulations d'activité (manque d'effectif, conditions météorologiques, etc.). Il doit être capable de proposer une alternative adaptée en cas de besoin.

D. Les camps

Les camps sont ouverts aux enfants à partir de 14 ans. Selon la tranche d'âge, les départs peuvent se faire pour quelques jours ou pour une semaine. Chaque camp dispose d'un projet spécifique en fonction des thématiques abordées, mais les objectifs généraux restent alignés avec ceux du projet pédagogique. De plus, des téléphones seront mis à disposition des enfants de 14 à 17 ans durant les temps libres.

Les objectifs des camps sont les suivants :

- Passer des vacances agréables dans un cadre différent de celui de l'accueil jeunes.
- Explorer un environnement inhabituel.
- Découvrir de nouvelles activités.
- Favoriser l'autonomie, loin de la famille et des tâches quotidiennes.
- Se sociabiliser au sein d'un groupe.

E. Les soirées sur Discord

Le projet de soirées en ligne via Discord, proposé par le foyer SEBOA et lancé en septembre 2023, vise à répondre à une demande des adolescents en utilisant leur média de prédilection : le jeu vidéo. Ces soirées hebdomadaires (mercredis de 19h30 à 21h30) permettent de créer un espace de socialisation, de coopération et d'apprentissage, tout en s'inscrivant dans une dynamique éducative structurée. Les objectifs sont multiples :

- Favoriser la socialisation et la communication entre pairs dans un environnement sécurisé et encadré.

- Renforcer l'autonomie et les responsabilités par la participation active des jeunes à la gestion du serveur Discord.
- Développer des compétences techniques, numériques et citoyennes (modération, création de contenu, respect des règles...).
- Utiliser le jeu vidéo comme support éducatif : gestion des émotions, travail en équipe, confiance en soi, créativité.
- Prévenir les usages problématiques par une approche bienveillante, sans diabolisation ni laisser-faire.

Discord, en tant que plate-forme communautaire, est présenté comme un outil hybride entre forum et messagerie instantanée, propice à l'intelligence collective et à l'implication des jeunes. Des exemples concrets (serveurs autogérés, modération collective, tutoriels...) illustrent les réussites éducatives déjà observées. Ce projet offre un cadre moderne et pertinent pour accompagner les adolescents, valoriser leurs compétences, encourager l'expression personnelle et construire une relation éducative basée sur la confiance, la reconnaissance et l'échange.

F. Implication / participations des adolescent et leurs familles

Les inscriptions aux activités se font auprès du secrétariat de l'ATLEB. Pour participer aux activités, même de manière ponctuelle, les jeunes doivent remplir un dossier d'inscription et régler leur adhésion. Ce dossier doit obligatoirement être complété et signé lors de la première inscription par la personne légalement responsable de l'enfant. Il comprend :

- Une fiche de renseignements intégrant l'acceptation du règlement intérieur joint.
- La fiche sanitaire de liaison.
- Une attestation de responsabilité civile.
- Une autorisation de transfert et d'intervention médicale ou chirurgicale en cas d'accident.
- Une autorisation de transport dans le cadre des sorties et activités.
- Une autorisation de droit à l'image.

L'adhésion à l'association est payable lors de la première inscription. Son montant est fixé annuellement par décision du bureau et est valable pour toute l'année civile. Elle comprend :

- L'utilisation de l'ensemble des services de ATLEB.
- La participation à toutes les activités gratuites du secteur jeunes.

Lors de la mise en place de certaines animations (sorties, stages, mini-séjours, etc.), un complément financier, variable selon le lieu et la nature de l'activité, sera demandé aux familles. Les tarifs appliqués sont toujours indiqués sur les plaquettes d'information remises aux familles. Les jeunes du foyer SEBOA s'impliquent activement dans la vie quotidienne, les projets collectifs et les décisions liées à la structure. Cette participation concrète favorise leur autonomie, leur responsabilisation et leur intégration sociale.

Ils prennent part à plusieurs niveaux :
 • Vie collective :

Les jeunes participent à l'entretien des espaces communs, à la gestion des plannings et à l'élaboration des règles de vie. Ils sont encouragés à être acteurs du bon fonctionnement du foyer.

• Activités quotidiennes et animations :

Ils s'investissent dans des ateliers variés (sport, cuisine, création artistique, jardinage, etc.) et prennent souvent des initiatives pour proposer ou co-organiser des animations. Certains jeunes encadrent même ponctuellement des ateliers ou aident à la logistique.

• Temps de concertation et de décision :

Leur participation est active lors des temps d'échanges entre jeunes et animateurs, des conseils de vie sociale ou des groupes de parole. Ils y expriment leurs avis, formulent des propositions concrètes et contribuent à faire évoluer les pratiques du foyer.

• Projets collectifs et actions extérieures :

Les jeunes sont impliqués dans des projets tels que l'organisation de sorties, la création d'événements culturels ou solidaires, ainsi que dans des actions environnementales. Leur implication s'étend de la conception à la réalisation.

- *Représentation et valorisation* : Certains jeunes représentent le foyer lors de rencontres inter structures ou d'événements publics. Cette dimension valorise leur engagement et leur offre une reconnaissance sociale.

Grâce à cette implication riche et variée, les jeunes deviennent pleinement acteurs de leur parcours, développent des compétences sociales et pratiques, et renforcent leur confiance en eux.

L'implication des familles est également essentielle au bon fonctionnement de la structure. Au sein de l'ATLEB, les familles sont des partenaires incontournables sur qui l'on peut compter pour de nombreuses tâches, telles que le partage d'informations ou l'échange de compétences autour des projets mis en place par l'équipe d'animation. Elles participent aussi à la collecte de matériaux recyclés, nécessaires à la réalisation de maquettes et à d'autres activités. Il est important de leur offrir la possibilité de suivre l'évolution des activités de leur enfant, notamment à travers des moments de partage comme une soirée parents-ados, organisée à des périodes spécifiques de l'année.

G. Communication

La communication est un élément primordial lorsqu'il s'agit de rencontrer le public et nos adhérents.

- Support papier : La plaquette présente les actions du SEBOA et annonce la programmation par période.
- Diffusion des supports de communication : Elle est ciblée sur l'ensemble du territoire blanzacais et dans les lieux stratégiques dits « lieux de passage » : collectivités, partenaires, offices de tourisme, médiathèques, commerces, écoles, lieux culturels, etc.
- Supports de communication virtuelle :
 - Le Web : Le site internet de l'ATLEB permet aux internautes de s'informer sur les manifestations et les activités de l'association.
 - Les réseaux sociaux : Ils sont aujourd'hui des outils incontournables de communication.

H. Analyse des pratiques

L'analyse des pratiques au sein du foyer SEBOA permet d'évaluer la pertinence des démarches éducatives, l'implication des jeunes, la cohérence des projets mis en œuvre, ainsi que la posture professionnelle de l'équipe.

1. *Une approche globale fondée sur l'éducation populaire* : La pratique éducative s'appuie sur des valeurs fortes : respect, inclusion, responsabilisation, autonomie et citoyenneté. Cette approche favorise la co-construction des projets avec les jeunes, qui deviennent progressivement acteurs de leur propre parcours éducatif, conformément aux principes de l'éducation populaire. Les activités proposées (vendredis/samedis, vacances actives, séjours, Discord...) s'inscrivent dans une démarche participative où la parole des adolescents est valorisée. Cette implication est rendue possible grâce à une posture professionnelle basée sur l'écoute, la disponibilité et la confiance.
2. *L'animation comme levier d'inclusion et de mixité* : Le cadre éducatif mis en place permet l'inclusion de publics aux besoins spécifiques, qu'il s'agisse de jeunes en situation de handicap, en rupture scolaire ou issus de milieux socio-économiques fragiles. Les dispositifs tels que le PAI et la formation continue des animateurs à la santé mentale ou à l'accueil du handicap témoignent d'une volonté affirmée de garantir un accès équitable à tous. La diversité des supports (jeux, numérique, projets artistiques, environnementaux...) permet de toucher des profils variés, favorisant la mixité sociale et générationnelle. La souplesse des modes d'intervention (faire-faire, laisser-faire, faire avec) renforce cette adaptabilité.
3. *Une réelle implication des jeunes et des familles* : Les jeunes participent activement à la conception, l'organisation et l'évaluation des projets. Cette méthodologie

favorise leur autonomisation, leur engagement dans la vie du territoire et leur montée en compétences. L'implication des familles dans la logistique, les collectes ou les temps festifs contribue à créer un lien de confiance et à renforcer le sentiment d'appartenance à la structure. Cependant, une vigilance est nécessaire pour éviter les effets de groupes fermés, notamment pendant les vacances. Des actions spécifiques (parrainage des nouveaux, activités de brise-glace) pourraient renforcer l'inclusion.

4. *Une posture professionnelle en constante évolution :*
L'équipe pédagogique adopte une posture réflexive, questionnant régulièrement ses pratiques via des réunions d'équipe, des retours de terrain, des temps de bilan avec les jeunes et les familles. Cette démarche est renforcée par l'engagement dans la formation continue. L'alternance entre temps d'accueil libre, animations formalisées, projets autonomes et accompagnement individuel permet une relation éducative nuancée, ajustée à chaque jeune. Cela constitue un point fort dans l'accompagnement de l'adolescence, période charnière de la construction identitaire.
5. *Des axes d'amélioration identifiés :*
Renforcer la transversalité entre les différents dispositifs jeunesse du territoire (ALSH, CSC, etc.) afin de mutualiser les ressources, éviter les doublons et favoriser la continuité éducative.

I. Évaluation

L'évaluation est nécessaire pour l'équipe d'animation afin de vérifier la qualité du travail réalisé, sa cohérence globale et la pertinence des actions entreprises. Elle s'appuie sur les objectifs pédagogiques définis dans le cadre du projet éducatif. Cette évaluation permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations en fonction des problématiques rencontrées, ainsi que de suggérer des pistes d'évolution. Elle est réalisée collectivement par l'équipe d'animation, la direction, les intervenants, les jeunes et les partenaires, en prenant en compte leurs ressentis et observations. Ce travail d'évaluation débute dès la préparation des différentes actions et se poursuit tout au long des périodes de fonctionnement. Elle s'appuie sur les critères suivants :

Critères quantitatifs :

- La fréquentation, la régularité et la participation aux animations proposées.
- Le nombre de jeunes, leur tranche d'âge et la mixité.
- Les activités réalisées : découverte, progression, perfectionnement.
- Le nombre de projets mis en place.
- Les actions à reconduire, à faire évoluer, à abandonner ou à initier.

Critères qualitatifs :

- L'accueil : facilité d'accès et modalités.
- Le relationnel : les relations entre les adolescents, au sein de l'équipe d'animation, entre animateurs et adolescents, ainsi qu'avec les intervenants extérieurs.
- Le comportement des adolescents face à leur implication.
- Les discussions formelles et informelles sur leurs ressentis et impressions.
- La pertinence des animations proposées au regard du projet.
- La mise en place des projets initiés : par qui et comment.
- La communication interne et externe.
- Le retour des parents.
- La prise en compte par l'équipe d'animation des demandes des jeunes.

Cette structuration s'appuie sur des outils de recueil de données permettant une évaluation en lien avec les publics, les intervenants, la direction, ainsi que les élus associatifs et politiques :

- Temps de discussions informelles après les activités avec les jeunes.
- Recueil des ressentis et observations des différents intervenants.
- Moments de débats et de régulation avec les jeunes, définis en fonction des périodes et selon les besoins.
- Échanges réguliers via les réseaux sociaux.
- Accueil et retours des familles lors des présentations de projets et sur site.

Tous ces recueils donnent lieu à des documents spécifiques, qui sont analysés et pris en compte en fonction des moyens humains, financiers et matériels de la structure.

Mise à jour le 24/07/25.